

Communiqué de presse

Agnès Diallo prend ses fonctions de directrice exécutive de l'eu-LISA

Aujourd'hui, 16 mars 2023, **Agnès Diallo** prend ses fonctions en tant que nouvelle directrice exécutive de l'agence eu-LISA. M^{me} Diallo a été nommée par le conseil d'administration de l'Agence dans sa décision du 12 janvier 2023.

«Je suis honorée et ravie de commencer cette aventure au sein de l'eu-LISA. Le rôle de l'Agence est crucial pour améliorer la liberté, la sécurité et la justice au sein de l'Union grâce à des systèmes d'information plus efficaces et plus résilients, qui répondent aux besoins des citoyens dans une Europe sûre et attrayante.

C'est un privilège que de rejoindre les équipes professionnelles de l'eu-LISA, et j'ai hâte de travailler en étroite collaboration avec elles. Je suis particulièrement enchantée du chemin que nous allons parcourir ensemble pour écrire le prochain chapitre de l'eu-LISA, en relevant les défis actuels et en tirant parti des nombreuses possibilités, passionnantes, qui s'ouvrent devant nous.

Je tiens également à adresser mes sincères remerciements à Luca Tagliaretti, directeur exécutif adjoint, pour le travail qu'il a accompli en tant que directeur exécutif par intérim au cours des derniers mois, ainsi que toute l'équipe de direction, qui l'a soutenu au cours de cette période.

Je suis convaincue qu'ensemble, en tant qu'eu-LISA, nous réussirons encore à relever la barre, en nous appuyant sur les résultats remarquables de l'eu-LISA, afin de toujours mieux accomplir les missions de l'Agence» a déclaré Agnès Diallo, directrice exécutive de l'eu-LISA.

Depuis plus de 20 ans, M^{me} Diallo apporte son soutien aux institutions gouvernementales et aux organisations du secteur privé en France et dans toute l'Europe en ce qui concerne leurs défis opérationnels et technologiques les plus urgents. Professionnelle expérimentée dans le domaine des systèmes d'information à grande échelle et disposant d'une solide expérience, elle a dirigé la mise au point et la gestion de nombreux systèmes d'information européens de référence, tout à fait conformes au RGPD et aux impératifs de cybersécurité.

À partir de 2019, en tant que vice-présidente exécutive et membre du comité exécutif d'IN Groupe, leader européen de solutions d'identité numérique, Agnès Diallo était chargée des performances et de la stratégie de l'entreprise. Auparavant, elle était directrice générale des services numériques. Elle a également occupé un certain nombre de postes d'encadrement supérieur au sein de l'entreprise informatique mondiale ATOS et a été directrice associée de McKinsey & Company pendant de nombreuses années.

M^{me} Diallo est titulaire d'un diplôme en sciences politiques de l'Institut d'études politiques de Paris, d'un master en administration des affaires de l'Essec Business School et d'un master en administration publique de l'Université de Harvard.



Structure de gouvernance de l'eu-LISA

La structure de gouvernance de l'eu-LISA comprend un conseil d'administration, un directeur exécutif et des groupes consultatifs. Le conseil d'administration se compose de représentants des États membres de l'UE, des pays associés à l'espace Schengen et de la Commission européenne. Eurojust, Europol, Frontex et le Parquet européen sont également représentés au sein du conseil d'administration. Le rôle du conseil d'administration est de veiller à ce que l'Agence exécute les tâches et produise les résultats prévus dans le règlement fondateur de l'Agence de la manière la plus rentable possible, en tenant compte des buts et objectifs stratégiques de l'Agence. Les groupes consultatifs sont constitués d'experts des États membres de l'UE, des pays associés à l'espace Schengen, de la Commission européenne et d'autres institutions de l'UE. Leur rôle consiste à fournir à leur conseil de gestion du programme (CGP) respectif ainsi qu'au conseil d'administration de l'eu-LISA une expérience et des conseils techniques au sujet de l'évolution et du développement des systèmes d'information à grande échelle de l'eu-LISA.

L'eu-LISA emploie actuellement 325 personnes, réparties au sein de départements, d'unités et de secteurs, et qui travaillent essentiellement au siège de Tallinn et sur le site opérationnel de Strasbourg.

Contexte

L'Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA) a été créée en 2011 dans le but de fournir une solution à long terme pour la sécurité intérieure de l'UE et de soutenir la mise en œuvre des politiques en matière d'asile, de migration et de gestion des frontières. La version révisée du règlement portant création de l'Agence est entrée en vigueur le 11 décembre 2018: cette nouvelle version a élargi le mandat de l'eu-LISA aux fins d'améliorer, de concevoir et de développer des systèmes d'information dans le domaine de la sécurité intérieure, de la gestion des frontières et de la coopération judiciaire. Ce mandat révisé a également élargi le champ d'action de l'Agence en matière de recherche, d'innovation et d'essais, lui permettant ainsi de favoriser la réalisation de projets pilotes et de preuves de concept.

L'eu-LISA gère actuellement le système d'information Schengen (SIS), le système d'information sur les visas (VIS) et le système européen de comparaison des signalements dactyloscopiques des demandeurs d'asile (Eurodac). Ces systèmes sont les piliers du bon fonctionnement de l'espace Schengen. Aux frontières extérieures de l'UE, ils jouent un rôle essentiel pour assurer l'efficacité de la gestion des frontières et la mise en œuvre des politiques communes de l'UE en matière d'asile, de migration et de visas. Au sein de l'espace Schengen, il est fondamental d'assurer la disponibilité continue des systèmes d'information JAI pour garantir la libre circulation des citoyens et résidents de l'UE, tout en soutenant la sécurité intérieure de l'UE.

Dans le cadre de son mandat élargi, l'eu-LISA met également au point le système d'entrée/de sortie (<u>EES</u>), le système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (<u>ETIAS</u>), le système centralisé permettant d'identifier les États membres détenant des informations relatives aux condamnations concernant des ressortissants de pays tiers et des apatrides (<u>ECRIS-TCN</u>), ainsi que de nouveaux éléments qui constitueront l'architecture d'<u>interopérabilité</u> des systèmes d'information JAI relevant de la compétence de l'eu-LISA.

Le dernier ajout au portefeuille de l'eu-LISA, <u>e-CODEX</u>, est un système informatique décentralisé qui fournit une solution sécurisée pour l'échange transfrontalier de données judiciaires, permettant ainsi à tous les États membres d'utiliser une interface unique pour communiquer entre eux. Lorsqu'il sera totalement intégré au portefeuille de l'Agence, e-CODEX constituera une composante essentielle de la poursuite de la numérisation du domaine de la justice.



L'agence eu-LISA a son siège à Tallinn, en Estonie, et son centre opérationnel est situé à Strasbourg, en France. Il existe également un site de continuité des activités techniques situé à Sankt Johann im Pongau (Autriche), et un bureau de liaison à Bruxelles (Belgique).